



SDEA
www.sdea.fr



Ce véhicule est respectueux
de l'environnement, il recycle l'eau



Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Rapport annuel 2015

SYNTHÈSE LOCALE
ASSAINISSEMENT

COMMUNAUTE DE
COMMUNES DE LA REGION
DE MOLSHEIM-MUTZIG



VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

VOTRE PRÉSIDENT

Laurent FURST

La Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig en charge de votre système de distribution d'eau établit les programmes d'investissement, définit la politique tarifaire, pilote le suivi du fonctionnement des installations et veille à l'amélioration continue des résultats obtenus aux bénéfices des usagers.

À partir du siège du SDEA à Schiltigheim et son antenne à Molsheim, les interventions sont réalisées sur votre périmètre avec efficacité et réactivité, le service étant assuré pour chaque usager à moins de 30 minutes de chez lui. Par ailleurs, avec sa double culture de service public et d'entreprise, les usagers-clients disposent d'un service d'excellence 24/24h et 365 jours par an. La mutualisation des moyens a permis de renforcer les capacités et savoir-faire du SDEA et de dégager de nouvelles économies d'échelle pour les réinvestir localement, au bénéfice exclusif des usagers et de l'intérêt général.



Le présent rapport annuel rend compte de manière synthétique des principaux résultats financiers et techniques et des performances du système pour l'année 2015. Pour toute question, un espace dédié à vos questions reste disponible : www.sdea.fr.



VOS COMMUNES

AVOLSHEIM
DACHSTEIN
DINSHEIM-SUR-BRUCHE
DORLSHEIM
ERGERSHEIM
ERNOLSHEIM-BRUCHE
GRESSWILLER
HEILIGENBERG
MOLSHEIM
MUTZIG
SOULTZ-LES-BAINS
STILL
WOLXHEIM

➤ Membre du SDEA depuis 08/04/1999

VOS USAGERS

➤ **9 071** abonnés
➤ **31 469** habitants desservis

VOS VOLUMES

➤ **1 798 909** m³ assainis
➤ **198** m³ assainis / abonné / an
➤ **211 797** m³ volume industriel conventionné

VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

➤ **2** Stations d'épuration

Ernolsheim-Bruche

Molsheim

CAPACITÉ	
m ³ /jour	Equiv-hab
8 200	18 000
13 320	32 000

- **29** bassins d'orage
- **69** déversoirs d'orage
- **17** stations de pompage
- **207,8** km de réseaux communaux
- **20,5** km de réseaux intercommunaux
- **6 423** bouches d'égout

Indicateurs de performance	2013	2014	2015
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	85	85	85
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99 %	97 %	97 %

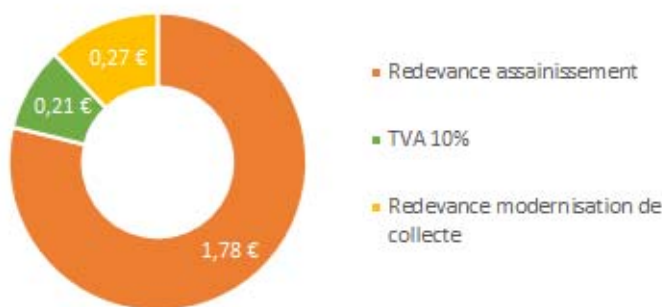


VOS DONNÉES FINANCIÈRES

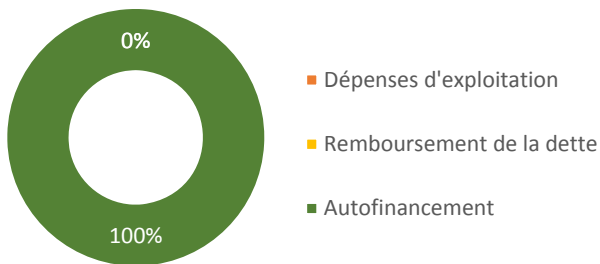
PRIX DE VOTRE ASSAINISSEMENT

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre collectivité.

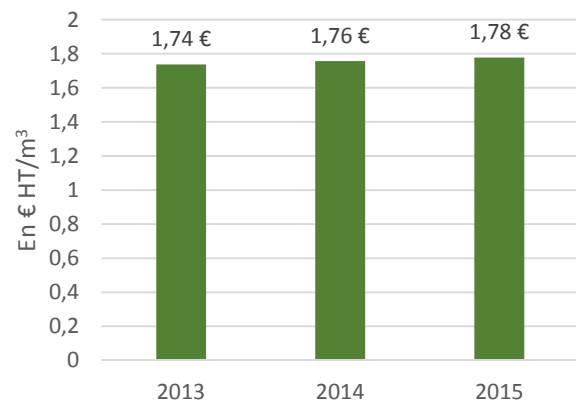
- Prix de l'assainissement pour 120 m³ (Norme INSEE)
- Part fixe : 72,82 € HT/an
- Part variable : 1,17 € HT le m³
- Redevance assainissement du périmètre : 1,78 € HT pour 120 m³
- Prix du service, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : 2,26 € TTC pour 120 m³



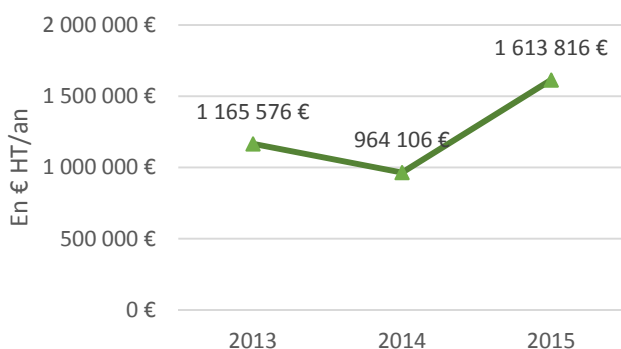
Affectation pour 100 € de recettes



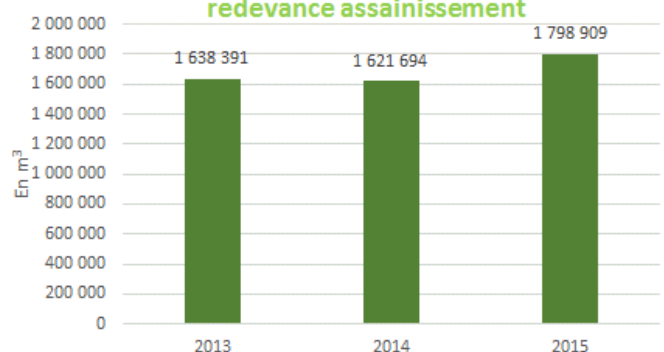
Evolution des tarifs de l'assainissement



Montant des investissements



Evolution des volumes assujettis à la redevance assainissement





Les investissements pour l'année 2015 sont élevés, en hausse de plus de 600 000 € par rapport à 2014, et soutenus notamment par le chantier de mise à niveau de la STEP de Molsheim.

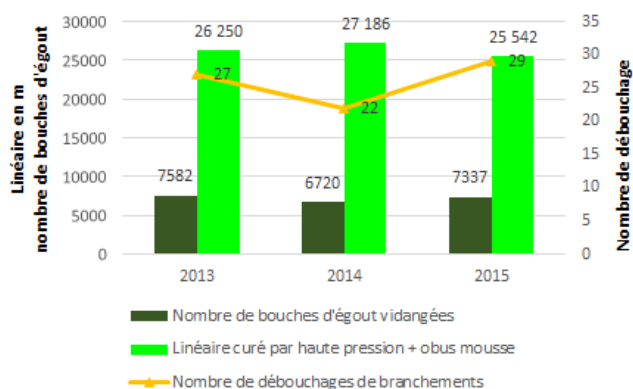
Indicateurs financiers	2013	2014	2015
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	1,2 an	1,5 an	0,88 an
Capital restant dû	2 687 560 €	2 225 075 €	1 773 756 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	0,09 %	0,03 %	ND
Montant des abandons de créances	0 €	0 €	172 489 €
Taux de réclamations	0 %	0 %	0 %

Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>

VOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOS RÉSEAUX

➤ L'entretien des réseaux communaux et intercommunaux

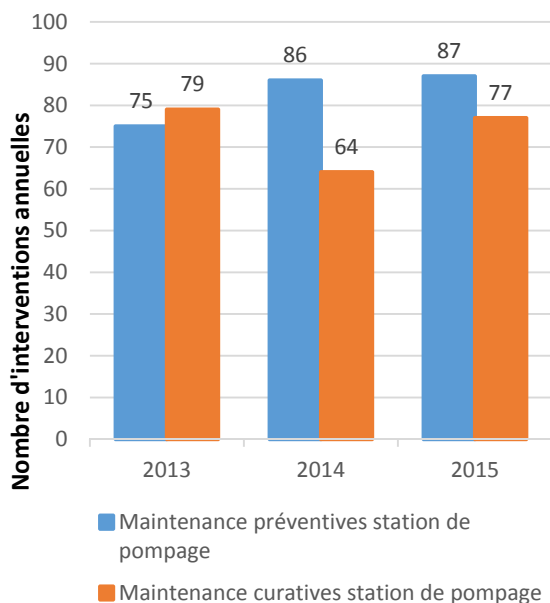


CHIFFRES CLÉS

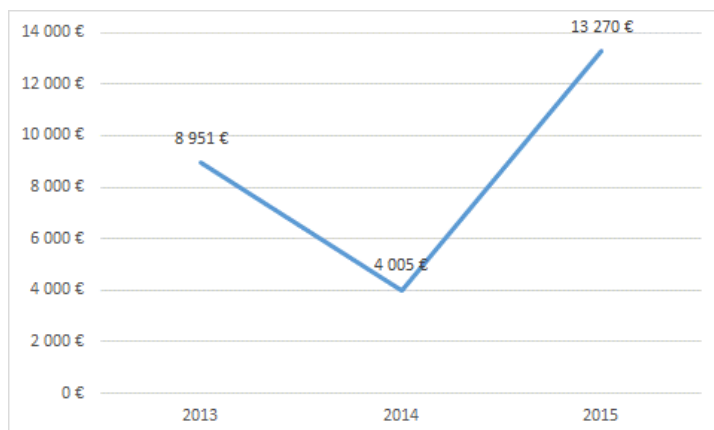
- **259** tonnes de sables extraits du réseau
- **25,54** km de réseaux curés
- **11,19%** taux de curage
- **34** nettoyages de stations de pompage
- **7 337** bouches d'égout vidangées
- **29** débouchage de branchement
- **16/16** surverses équipées en autosurveillance



➤ L'entretien et exploitation des stations de pompage



➤ Renouvellement des stations de pompage



- **Ernolsheim-Bruche - rue du Moulin** : remplacement de la mesure de niveau,
- **Molsheim - rue Charles Mistler** : remplacement de la trappe d'accès aux pompes,
- **Gresswiller - rue des Sports** : remplacement des caillebotis,
- **Avolsheim - rue du Stade** : remplacement de la pompe 1.

Indicateurs de performance	2013	2014	2015
Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %	0 %	0 %
Nombre de points de réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	6	13	9
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	30	40	90

Le déploiement de l'autosurveillance sur les 16 points à équiper permet de faire fortement progresser l'indice de connaissance des rejets qui s'établit à 90 % pour 2015.

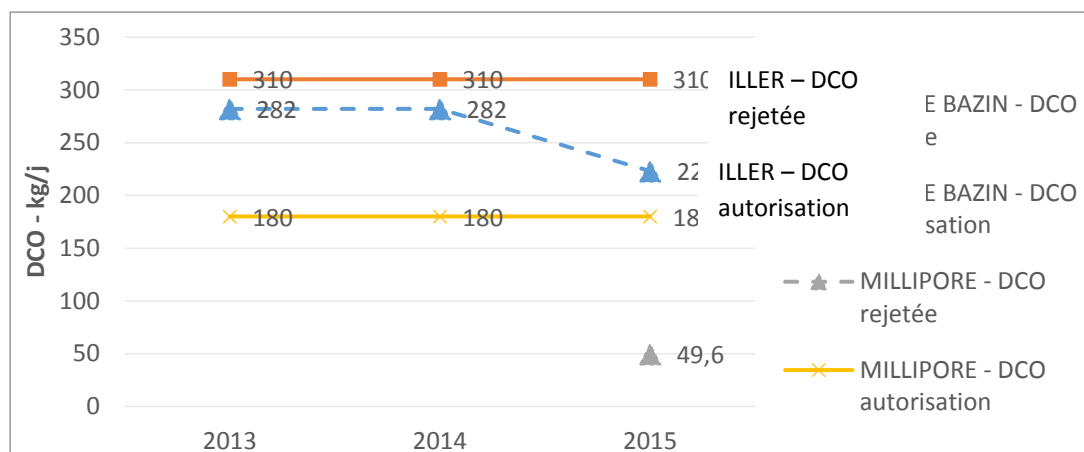
➤ Le Contrôle des Installations Privatives

d'Assainissement (CIPA)

	2013	2014	2015
Domestiques	77	56	52
Assimilables Domestiques	0	0	0
Usagers non Domestiques	0	1	0
Total	77	57	52

INDUSTRIELS RACCORDÉS A VOS RÉSEAUX

Autorisation et charges rejetées

**Industriels conventionnés****- Charcuterie BAZIN (ILLER) à ALTORF**

Collecte et traitement des eaux usées issues de la charcuterie. Les rejets ont représenté 2 027 EQ/HAB.

La moyenne des rejets en phosphore dépasse celle de la convention de rejets, mais sans impact sur la station d'épuration d'Ernolsheim-Bruche.

- Société SIEBERT à ERGERSHEIM

Collecte et traitement des eaux usées issues de l'abattage et la transformation de volailles et lapins. La Société SIEBERT possède sa propre station d'épuration, mais a utilisé suite à un incident interne, comme prévu dans une convention temporaire de rejets, son by-pass vers la station d'épuration d'ERNOLSHEIM-BRUCHE (cette prorogation temporaire se terminera au 30 juin 2016). Ces rejets, suite à cet incident, ont représenté 2 072 EQ/HAB pour un volume de 60 m³ d'eaux usées industrielles.

- MILLIPORE à MOLSHEIM

Collecte et traitement des eaux usées issues de la fabrication de produits pour la filtration, la séparation, la purification et l'analyse de fluides. Les charges et les volumes retenus sont l'addition de l'ensemble des quatre points de rejets concernés. Les rejets ont représenté 450 EQ/HAB sans impact sur la station d'épuration d'Ernolsheim-Bruche. Cet établissement participe au traitement, transport et collecte de leurs effluents au prorata des rejets réels à partir de 2015.

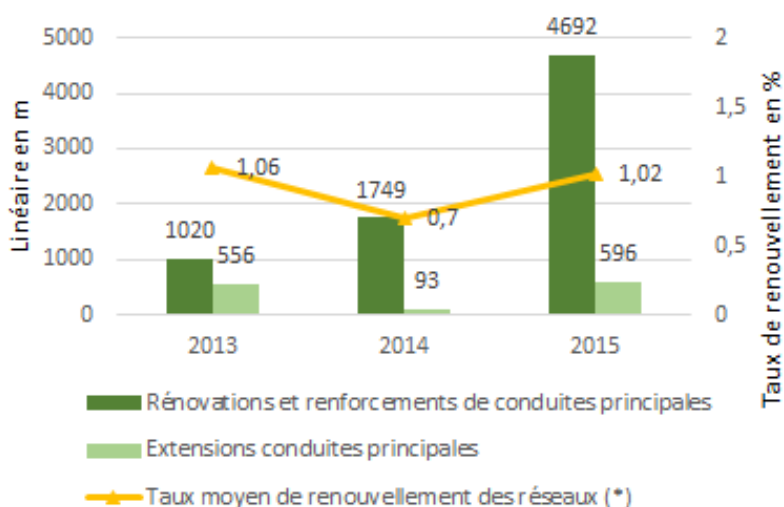
Industriels et autres établissements raccordés au réseau public d'assainissement

- | | |
|--|--|
| - 6ÈME RÉGIME DU MATÉRIEL à Gresswiller, | - CORE PRODUCTS à Molsheim, |
| - DORIATH LUCIEN à Soultz les Bains, | - GOUVY-MULLER à Molsheim, |
| - ILLER DISTRIBUTION à Molsheim, | - LORIAL (ancien Costal) à Molsheim, |
| - MERCEDES à Molsheim, | - MESSIER BUGATTI (SAFRAN) à Molsheim, |
| - OSRAM à Molsheim, | - SULZBAD Site Thermal à Soultz-les-Bains. |

13 industriels dont 2 (*) conventionnés avec la CRMM

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT SUR LES RÉSEAUX et OUVRAGES

Travaux de rénovation/extension de vos réseaux



> Travaux sur les réseaux

Molsheim	Réhabilitation	Chemisage aval DO 4001	409	mètres
Molsheim	Réhabilitation	rue Ste-Odile et Henri Meck	906	mètres
Molsheim	Réhabilitation	rue des Romains et chemin des Roses	242	mètres
Dachstein-Ergersheim	Réhabilitation	Collecteur Intercommunal	316	mètres
Dinsheim sur Bruche	Réhabilitation	Rue de l'Hôpital	236	mètres
Ergersheim_Ernolsheim S/B.	Réhabilitation	Collecteur intercommunal	2 200	mètres
Molsheim	Extension	Allée Pierre Klingenfus	282	mètres
Molsheim	Renouvellement	Place de la Liberté	107	mètres
Molsheim	Renouvellement	Rue de la Source R7002-R7001	73	mètres
Mutzig	Renouvellement	Rue chopin	201	mètres
Mutzig	Extension	AFUA Leimen	195	mètres
Ergersheim	Extension	Rue de l'Ecole	119	mètres

**Ergersheim_Ernolsheim-Bruche chemisage
conduite intercommunale juillet 2015****Molsheim ASST Place de la Liberté octobre 2015****> Travaux sur les ouvrages**

Pour les **2 stations d'épuration**, on distingue plusieurs opérations importantes :

Step de Molsheim :

- remplacement de 2 turbines d'aération,
- remplacement du disjoncteur principal,
- installation d'un dégrilleur grossier en amont des vis de relevage.

Step d'Ernolsheim-Bruche :

- remplacement d'une pompe de relevage,
- installation d'un local de stockage,
- mise en place d'un bardage à l'aire à boues,
- approvisionnement d'un agitateur d'aération (stock),
- remplacement de 10 plateaux du filtre-presse,
- remplacement du régulateur DR 24 du filtre-presse.

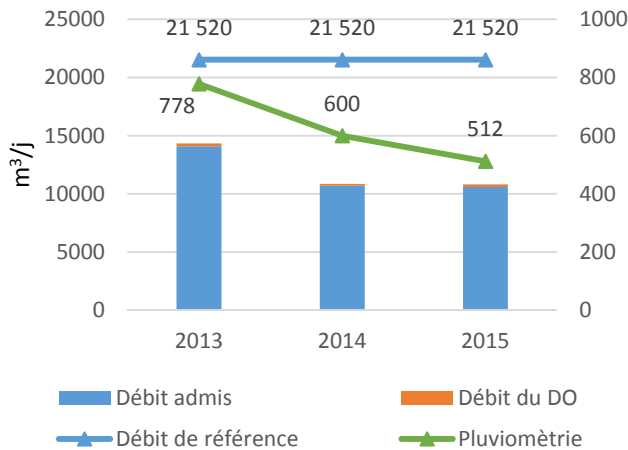


ÉPURATION DE VOS EAUX USÉES ET PLUVIALES

LA FILIÈRE EAU

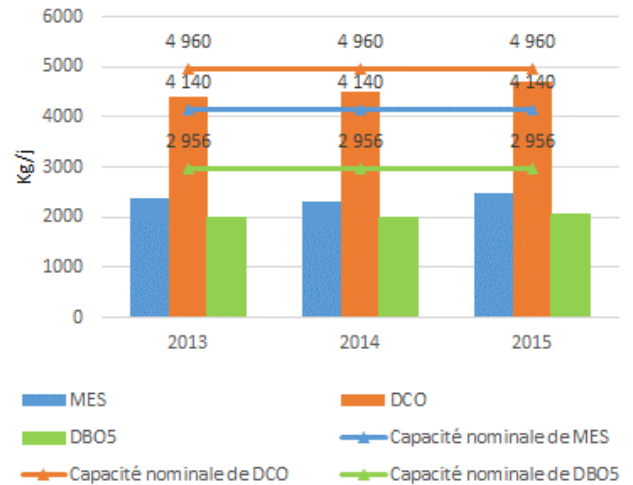
➤ Évolution des débits moyens entrant

sur les 2 stations



➤ Évolution des charges moyennes entrant

sur les 2 stations



La charge hydraulique représente **49 %** de la valeur nominale, contre **93 %** pour la charge organique.

Indicateurs par station d'épuration	Taux de charge hydraulique (*)	Taux de pollution	Taux de boues évacuées selon filière conforme	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration
Ernolsheim/Bruche	94 %	106 %	100 %	100 %
Molsheim	63 %	82 %	100 %	100 %

Indicateurs de performance	2013	2014	2015
Conformité des équipements d'épuration	100 %	100 %	100 %
Conformité de la performance des équipements d'épuration	94 %	95 %	97 %

■ Conforme
■ Non conforme

Bilan de fonctionnement et travaux

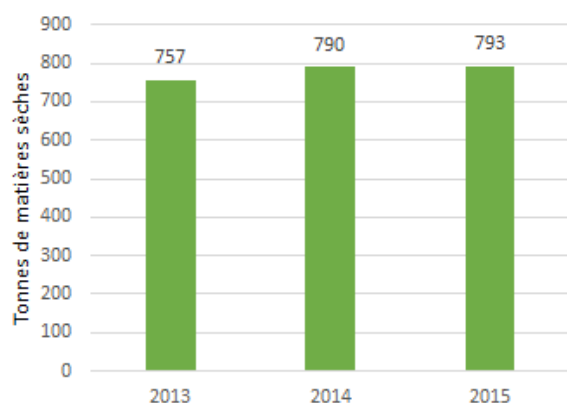
L'année 2015 aura été marquée par une pluviométrie très faible (512 mm en 2015 contre 600 mm en 2014). Cela explique la légère baisse des débits admis sur les 2 installations. Par contre, les charges admises sur les 2 stations d'épuration sont en hausse par rapport aux années précédentes. Cette augmentation est plus significative pour la station d'épuration d'Ernolsheim, où l'on relève une charge organique de 106 % par rapport à la capacité nominale de la station (rejets industriels en hausse).

Sur les 108 bilans d'analyses effectués sur les 2 stations, on relève 2 bilans avec des résultats non conformes aux exigences de traitement : cela concerne la station d'épuration de Molsheim où 2 rendements épuratoires en phosphore n'ont pas été atteints. Compte-tenu des règles de tolérance, les eaux traitées rejetées par les stations d'épuration d'Ernolsheim et de Molsheim ont été conformes aux arrêtés préfectoraux d'autorisation de rejet.

EXPLOITATION DES STATIONS D'ÉPURATION

LA FILIÈRE BOUES

> Évolution pluriannuelle de la production de boues sur les 2 stations

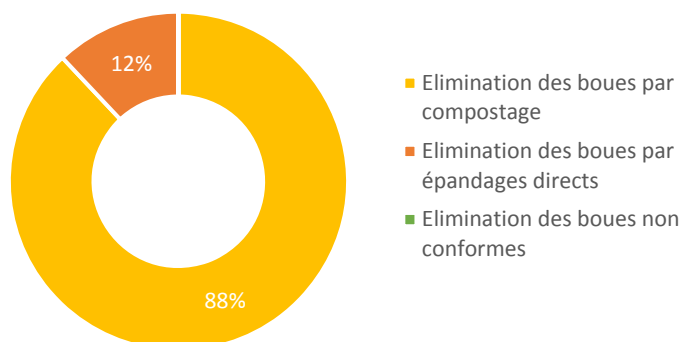
**À noter**

En 2015, 88 % de la production totale de boues des 2 stations d'épuration a été envoyée vers des plates-formes de compostage dans le cadre d'un marché public. Les 12 % restants, qui concernent la station d'épuration de Molsheim, ont été valorisées en agriculture (après déshydratation par filtre-pressé). Ces boues ont été épandues sur 14 hectares mis à disposition par 5 agriculteurs.

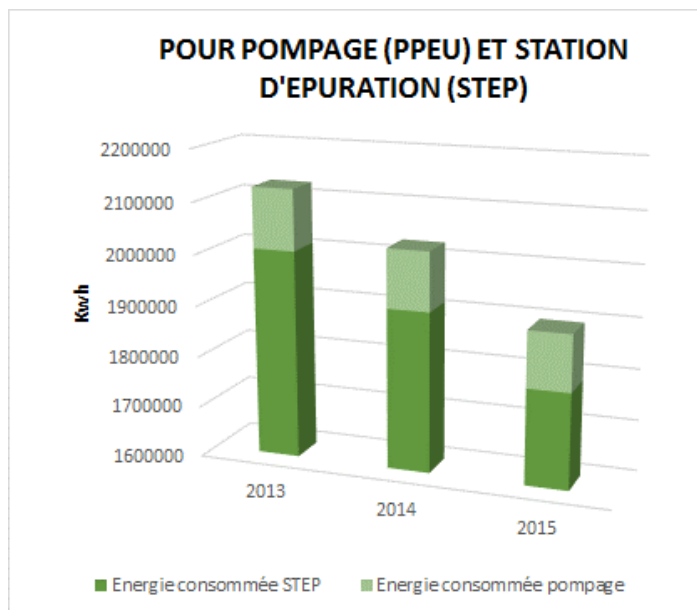
Les teneurs en éléments-traces métalliques et en composés-traces organiques mesurées dans les boues sont très largement inférieures aux valeurs limites réglementaires et conformes à une valorisation agricole.

Il faut également relever le manque récurrent de fiabilité de la filière de déshydratation des boues de la station d'épuration d'Ernolsheim qui, outre des dépannages et des réparations importantes tout au long de l'année, s'est traduit en 2015 par une défaillance importante d'un régulateur électronique qui a nécessité l'intervention pendant 2 semaines d'une unité mobile de déshydratation des boues.

> Éliminations des boues



ÉNERGIE CONSOMMÉE

**À noter**

Au niveau des stations d'épuration, on relève une baisse des consommations électriques de 6,5 % sur chaque site par rapport à 2014 : elle est liée en partie à la faible pluviométrie enregistrée et au remplacement des 2 turbines d'aération à la station d'épuration de Molsheim qui permettent des économies d'énergie.

VOTRE ACTUALITÉ

ZOOM SUR TRAVAUX EFFECTUÉS ET À VENIR

En 2016, plusieurs opérations ont été programmées sur les stations d'épuration :

Station d'épuration de Molsheim :

- remplacement de 2 turbines d'aération (sur un total de 6 unités) en septembre 2016,
- remplacement de la tôle de surverse et de la paroi siphonide du clarificateur de la nouvelle file (effectué en décembre 2015),
- vidange et nettoyage de la zone de contact et de la zone d'anaérobie réalisés en avril 2016.

Station d'épuration d'Ernolsheim-sur-Bruche :

- remplacement du coffret des pompes d'injection du chlorure ferrique (effectué en février 2016),
- régénération du puits d'eau industrielle réalisée en janvier 2016,
- remplacement des 2 vis de convoyage de boues : opération lourde prévue en juin 2016.

ILLUSTRATION DES INSTALLATIONS OU TRAVAUX








Station d'épuration de Molsheim
Installation d'un nouveau dégrilleur grossier en tête de station



Station d'épuration de Molsheim
Exemple de turbine remplacée

JE NE JETTE PAS « TOUT A L'ÉGOUT »

VOICI UNE LISTE DE PRODUITS QUI DOIVENT **IMPÉRATIVEMENT ÊTRE DÉPOSÉS DANS LES POUBELLES, DÉCHETTERIES OU PHARMACIES**. CE GESTE SIMPLE ET ECO-CITOYEN PERMETTRA À NOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ET À NOS STATIONS D'ÉPURATION DE CONTINUER À FONCTIONNER CORRECTEMENT POUR LE BIEN DE CHACUN ET LA PRÉSERVATION DU MILIEU NATUREL.

	TYPES DE PRODUITS	OU LES JETER	CONSÉQUENCES DES MAUVAIS GESTES
	Épluchures fruits et légumes	Compostage déchets ménagers	Ces déchets génèrent des coûts de traitement superflus s'ils ne sont pas recyclés.
	Les substances chimiques (peinture, solvants, diluants, désherbant et hydrocarbures)	Déchetterie	Vidées dans l'évier, elles perturbent le fonctionnement des stations d'épuration et constituent dès lors une véritable menace pour notre environnement.
	Les médicaments	Pharmacie	Les stations d'épuration ne sont pas conçues pour les traiter... les molécules se retrouvent dans la nature et troublent la physiologie des organismes aquatiques et peuvent donc avoir des conséquences sur la santé humaine et animale.
	Les huiles et les graisses (friture, cuisson, huile de vidange...)	Déchetterie	Elles se déposent et colmatent les tuyaux, chez vous ou sur le réseau, et diminuent ensuite les performances des stations d'épuration.
	Les objets solides : les mégots de cigarettes, les couches à jeter, les protections hygiéniques, les cotons tiges, des lames de rasoir, les lingettes, les rouleaux de papier-toilettes.	Poubelles	Tous ces produits sont à l'origine de problèmes sur les systèmes d'assainissement ; leur introduction dans le réseau d'assainissement obstrue, détériore les pompes de relevage et renchérit le coût de l'assainissement et de l'épuration.

AYEZ « L'ECO-REFLEX »

Avant d'ouvrir les emballages, consultez les étiquettes. Les produits polluants sont identifiables grâce à des symboles explicites. Ils nécessitent une prise en charge particulière et des traitements adaptés.

A SAVOIR :

Il est interdit de déverser dans les égouts les huiles de vidange, les ordures ménagères, les lingettes, les effluents des fosses septiques, les hydrocarbures, les résidus de produits de bricolage et de jardinage... (Article R 1331-2 du code de la santé publique)

GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- **EU** : Eaux usées
- **PPEU** : Station de pompage EU
- **STEP** : Station d'épuration
- **TMS** : Tonnes de matière sèche (quantité de boues sans l'eau qu'elles contiennent)
- **MES** : Matières en suspension
- **CIPA** : Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement
- **DCO** : Demande Chimique en Oxygène
- **DBO5** : Demande Biologique en Oxygène à 5 jours
- **Capacité nominale** : Capacité de traitement théorique de la station pour un type de pollution donné
- **Auto-surveillance** : Mesure des rejets d'effluents par les déversoirs d'orage
- **Industriel conventionné** : Entreprises bénéficiant d'un contrat spécifique pour garantir le principe pollueur-payeur
- **Assimilables Domestiques** : Entreprises peu polluantes bénéficiant d'un régime de droit au raccordement spécifique
- **Usagers Non Domestiques** : Usagers devant bénéficier d'une autorisation spéciale afin de rejeter leurs eaux usées au réseau public du fait de leur caractère polluant

DEFINITION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

- **Prix TTC du service au m³ pour 120 m³** : Prix moyen pour une consommation de 120 m³, toutes redevances des agences de l'État et TVA comprises.
- **Durée d'extinction de la dette** : Encours de la dette rapportée à l'épargne brute (déterminée par la différence entre recettes d'exploitation et dépenses d'exploitation).
- **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées** : Indicateur sur 120 points mesurant un ensemble de bonnes pratiques de gestion des réseaux (élaboration et suivi des plans, gestion des interventions en temps réel...) – Voir la fiche descriptive complète sur le site : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p203.2b>.
- **Taux moyen de renouvellement des réseaux** : Moyenne sur les 5 dernières années sur la longueur des réseaux renouvelés ou rénovés par rapport à la longueur totale du réseau.
- **Taux de charge hydraulique** : Débit entrant par rapport à la capacité nominale de la station.
- **Taux de desserte des réseaux de collecte des eaux usées** : Pourcentage d'abonnés raccordables et raccordés au réseau d'assainissement, par rapport au nombre d'abonnés résidant en zone d'assainissement collectif.
- **Débit déversé dans le cadre de l'auto-surveillance en m³** : Débit annuel rejeté par les déversoirs d'orage de capacité supérieure à 2 000 équivalent-habitants
- **Indice de connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées** : Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...)) – Formule de calcul: Voir la fiche descriptive complète - <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p255.3>



➤ Liste des indicateurs et résultats 2015

Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	31 469
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	13
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	792,8 t MS
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur au 01/01/15)	2,26 €
Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	97,21 %
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	80
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	ND
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	Sans objet
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	9
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	1,02 %
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	97 %
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	90
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,88 an
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	ND
P258.1	Taux de réclamations	0 %

*ND = non disponible (indicateurs en cours de définition par le MEEDDAT)